L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureau : 73 rue de Chartres.

N.-O. « L'ABEILLE-ORLÉANS.
SAMEDI, 27 JANVIER 1894.

PETITES ANNONCES.

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets au bronze et objets d'art, n'ont qu'à s'adresser au soussigné qui paiera le prix le plus élevé en argent comptant. Un bail sera consenti à celui qui voudra louer l'immeuble occupé actuellement par le propriétaire qui se retirant des affaires. S'adresser, M. Lion & Co., coin rue Anne et Decatur.
11 janv—1m

A VENDRE.

A VENDRE en bloc un magasin de comestibles et de fournitures de navires No 174 rue Orléans, avec achalandage, un cheval et une charrette, etc. Un bail sera consenti à celui qui voudra louer l'immeuble occupé actuellement par le propriétaire qui se retirant des affaires. S'adresser, M. Lion & Co., coin rue Anne et Decatur.
11 janv—1m

A LOUER.

A LOUER, Résidence No 44 Avenue de Carondelet, entre Chartres ; ayant double salon, belle salle à manger, cinq chambres à coucher, cuisine, pantry, etc., etc. A cette même adresser, M. Lion & Co., coin rue Anne et Decatur.
11 janv—1m

AVIS DE SUCCESSION.

Succession d'Alexandre Escudi.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41,140.—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. B. Vinet, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
27jan—27 31 fév4

Succession de Simon E. Marx.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,509—Division C.—Attendu que Mme Ella Mayer a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir de cette administration dans la succession de feu Simon E. Marx, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pourquoi ledit compte final ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
26 janv—26 30—fév 4

Succession de Samuel Browne.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 39,885—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Lucien Sorel et Charles T. Soniat, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
25 janv—25 30—fév 3

Succession de John A. Casbergue.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,325—Division E.—Attendu que Mme Pauline Casbergue, épouse de G. D. Coulon, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de John A. Casbergue, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pourquoi ledit compte ne serait pas approuvé par Mme Nettie E. Neuts, veuve de H. B. Neuts, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
25 janv—25 30—fév 3

Succession de Mme Louise Castay, née Rihner.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 41,439.—Division E.—Attendu que Paul Castay a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Louise Castay, née Rihner, en femme, décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
20 janv—20 24 28

Succession de John V. Moore.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 36,479.—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Emma F. Moore, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
20 janv—20 24 28

Succession de Wm. J. Castell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 15,904 — Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John B. Vinet, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
24 janv 24 28—fév 2

Succession de Clément Pierson et Lucy Johnson, en femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 41,251—Division E.—Attendu que Fr-darick Johnson a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Clément Pierson et Lucy Johnson, en femme, décédés intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
18 janv—18 21 27

Succession de H. E. Neuts.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 31,296.—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pourquoi le compte présenté par Mme Nettie E. Neuts, veuve de H. B. Neuts, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
17jan—17 21 26

Succession de Joseph H. Lombard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 37,377.—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Gabrielle Gutierrez veuve en communauté et exécutrice testamentaire de la succession d'Henri de Bruevs, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
24 janv—24 28—fév 2

Succession de Mlle Ann Donnelly.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,426—Division E.—Attendu que le Rév. Joseph A. Firle, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Mlle Ann Donnelly, décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
20 janv—20 24 28

Succession de Mme Louise Vimont, femme de Thomas E. Hogan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 37,396—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Thomas R. Hogan, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
19 janv—19 23 28

Succession de Clément Pierson et Lucy Johnson, en femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 41,251—Division E.—Attendu que Fr-darick Johnson a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Clément Pierson et Lucy Johnson, en femme, décédés intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
18 janv—18 21 27

Succession de Joseph H. Lombard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 37,377.—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Gabrielle Gutierrez veuve en communauté et exécutrice testamentaire de la succession d'Henri de Bruevs, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
24 janv—24 28—fév 2

Succession de Mlle Ann Donnelly.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 41,426—Division E.—Attendu que le Rév. Joseph A. Firle, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Mlle Ann Donnelly, décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
20 janv—20 24 28

Succession de Mme Louise Castay, née Rihner.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 41,439.—Division E.—Attendu que Paul Castay a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Louise Castay, née Rihner, en femme, décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
20 janv—20 24 28

Succession de Wm. J. Castell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 15,904 — Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John B. Vinet, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
24 janv 24 28—fév 2

Succession de Simon E. Marx.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 41,509—Division C.—Attendu que Mme Ella Mayer a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir dans l'administration dans la succession de feu Simon E. Marx, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Ella Mayer, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
27jan—27 31 fév4

Succession de Mme Louise Vimont, femme de Thomas E. Hogan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 37,396—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Thomas R. Hogan, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
19 janv—19 23 28

Succession de Clément Pierson et Lucy Johnson, en femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 41,251—Division E.—Attendu que Fr-darick Johnson a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Clément Pierson et Lucy Johnson, en femme, décédés intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
18jan—18 21 27

Succession de Joseph H. Lombard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 37,377.—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Gabrielle Gutierrez veuve en communauté et exécutrice testamentaire de la succession d'Henri de Bruevs, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
24 janv—24 28—fév 2

Succession de Mlle Ann Donnelly.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 41,426—Division E.—Attendu que le Rév. Joseph A. Firle, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Mlle Ann Donnelly, décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
11 janv—17 24 31 fév 7

Succession d'Alexandre Escudi.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 41,140.—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Ella Mayer a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Simon E. Marx, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pourquoi ledit compte final ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
26 janv—26 30—fév 4

Succession de Simon E. Marx.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 41,509—Division C.—Attendu que Mme Ella Mayer a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir dans l'administration dans la succession de feu Simon E. Marx, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
25 janv—25 30—fév 3

Succession d'Henri de Bruevs.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 37,377—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pourquoi ledit compte ne serait pas approuvé par Mme Gabrielle Gutierrez, veuve en communauté et exécutrice testamentaire de la succession d'Henri de Bruevs, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
24 janv—24 28—fév 2

Succession de Mlle Ann Donnelly.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 41,426—Division E.—Attendu que le Rév. Joseph A. Firle, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Mlle Ann Donnelly, décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
20 janv—20 24 28

Succession de Mme Louise Castay, née Rihner.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 41,439.—Division E.—Attendu que Paul Castay a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Louise Castay, née Rihner, en femme, décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
11 janv—17 24 31 fév 7

Succession de Wm. J. Castell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 15,904 — Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John B. Vinet, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
24 janv 24 28—fév 2

Succession de Simon E. Marx.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 41,509—Division C.—Attendu que Mme Ella Mayer a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir dans l'administration dans la succession de feu Simon E. Marx, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
25 janv—25 30—fév 3

Succession d'Henri de Bruevs.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 37,377—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pourquoi ledit compte ne serait pas approuvé par Mme Gabrielle Gutierrez, veuve en communauté et exécutrice testamentaire de la succession d'Henri de Bruevs, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
24 janv—24 28—fév 2

ASSURANCES.

Vingt-septième Etat Annuel
DE LA
Compagnie d'Assurances Germania
DE LA NOUVELLE-ORLÉANS. LNE.
Incorporée 20 février 1866.
Réincorporée 17 janvier 1891.

CONFORMÉMENT à ce qu'exige sa charte cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1893 :

Primes sur incendies	$252,605 88
Primes maritimes	867 79
Primes des rivières	284 47
	$253,857 94
A ajouter : Primes non acquises de 1892	47,878 85
Total	$301,236 79
A ajouter : Intérêt et profits et pertes	$30,023 35
Moins salaires et dépenses générales	14,197 95
	5,914 40
Fonds de surplus, 1892	6,481 69
Total	$313,632 88
Pertes payées—	
Sur risques de feu	$113,159 28
Sur risques maritimes	882 77
Sur risques de rivières	124 83
	$113,676 38
Réassurances	49,033 51
Primes remises et commissions	77,109 10
Taxes d'Etat, de ville, Board of Underwriters, et souscriptions	7,229 78
	247,648 27
Profits bruts	$65,984 11
Réservé pour—	
Primes non expirées de 1893	$49,616 94
Pertes d'incendies non payées	15,201 82
Fonds de surplus	1,165 55
	$65,984 11

ACTIF.

Billets pour primes	$ 30
Primes en voie de collection	38,269 25
Prêts sur nantissement	2,500 00
Prêts sur hypothèques	1,200 00
Bons des Etats-Unis, bons consolidés de ville et bons à primes	86,852 50
Stocks de banques, d'assurances et autres	33,201 50
Bons d'Etat de la Louisiane	10,275 00
Bons 1ère hypothèque, Wacksering Brewing Co	5,000 00
Propriété foncière	66,814 84
Meubles de bureau et accessoires	4,913 14
Argent comptant et en banque	17,786 58
	$265,984 11

PASSIF.

Capital-actions	$200,000 00
Fonds de surplus	1,165 85
Réserve pour primes non expirées	49,616 94
Réserve pour pertes non payées sur incendie	15,201 32
	$265,984 11

Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.
J. RASSIGNER, Président.
J. E. MERILLE, Vice-Président.
ERNEST CHASSAIGNOU, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, à la Nouvelle Orléans, ce 13me jour de janvier 1894.
GEO. H. BRAUGHN, Notaire.
14 jan—1m

Compagnie d'Assurances des Marchands.
No 164 rue du Canal.
Nouvelle-Orléans, 10 janvier 1894.

La Compagnie publie le rapport suivant couvrant la période de (10) mois, du 1er mars 1893 au 31 décembre 1893.

Primes reçues—	
Sur risques de feu	$150,240 12
Sur risques maritime	1,909 99
Sur risques de rivières	4,084 30
	$156,234 41
Primes non-acquises l'année dernière maintenant disponibles	$6,515 00—$206,749 41
Primes non-acquises du 1er mars 1893 au 31 déc. 1893	$62,493 76
	$144,255 65
Pertes payées—	
Sur risques de feu	19,667 46
	$39,850 46
Sur risques maritimes	131 44
Sur risques de rivières	1,077 11
	40,559 01
Primes retournées	18 729 13
Ré-assurances	4,344 59
Taxes de bureau	7,230 34
Salaires	12,510 00
Dépenses générales	8,131 66
	103 95
	12,386 68
	61,025 69—$101,584 70

ACTIF.

Billets reçus	$ 30
Primes en voie de collection	38,269 25
Prêts sur nantissement	2,500 00
Prêts sur hypothèques	1,200 00
Bons des Etats-Unis, bons consolidés de ville et bons à primes	86,852 50
Stocks de banques, d'assurances et autres	33,201 50
Bons d'Etat de la Louisiane	10,275 00
Bons 1ère hypothèque, Wacksering Brewing Co	5,000 00
Propriété foncière	66,814 84
Meubles de bureau et accessoires	4,913 14
Argent comptant et en banque	17,786 58
	$265,984 11

PASSIF.

Capital-actions	$200,000 00
Fonds de surplus	1,165 85
Réserve pour primes non expirées	49,616 94
Réserve pour pertes non payées sur incendie	15,201 32
	$265,984 11

Cet exposé ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte des livres de la compagnie.
PAUL CAPDEVIELLE, Président.
JULES MONTREUIL, Secrétaire.

Fait sous serment devant moi, ce non Bureau No 162 rue Commune, Nouvelle Orléans, Lne., ce 10me jour de janvier 1894.
JAMES FANNY, Notaire.
11 janv—1m

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS.
BUREAUX, RUE ROYALE, 31.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

JANVIER 1894.

A l'avance la présente publication n'aura lieu que le DIX JANVIER.

Liste de publication.

Anqueville Anatole	Gougey Auguste
Antoine, Alexandre	Mme J Hiegel
Brutel, Barthélemy	Humbert, Nicolas
Baudat, Jean Emile	Paré, Pierre
Baudoin, Jean	Médan, Michel
Berdages, Bertrand	Ortet, Bertrand
Courtète (veuve) née Destigue	Philippe, Victor Ernest
Cohen, Mathilde	Pignard, Mme Vve, née Arlée Benoit
Camel, Jean Marie	Riche, Jules Védaste
Charcot, Emile	Renz, Thomas
Dubarry	Soulès, F
Dupuis, Josué	Sylvestre, Joseph
Fabas, H	Tasso, Jules
Frasse (veuve) née Stewart	

LETTRES.

Masson, A. J.
Simonnet (Mad. Antoine J. F.)

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, l'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, à domicile de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier, préalablement, par M. le secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.

Le Consul de France.
Signé : G. B'ANGLADE.

Bulletin Financier.

Vendredi, 26 janvier 1894.

COMPTOIR D'ESCHANGES (CLEARING HOUSE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Jusqu'ici cette semaine	$11,097,873 00	$977,194 00
Même semaine dernière	12,833,146 00	1 249,935 00

ETAT HEBDOMADAIRE DU CLEARING-HOUSE.
COMPILE PAR THOS C. HENDON, DIRECTEUR.
ACTIF.

Billets des Etats-Unis et Banques Nationales	$ 4 992,600 00
Autres items, comptant	112,500 00
Change à vue sur N. Y.	2,564,700 00
Change étranger	55,500 00
Dû par des banques et banquiers	577,300 00
Soldes	19,827,300 00
Prêts et escomptes	2,993,300 00
Autre actif comptant	
Total	$32,099,700 00

PASSIF :

Circulation	$ 902,900 00
Dépôts	19,377,700 00
Dû à des banques et des banquiers éloignés	2,941,700 00
Autre passif dû à des banques et banquiers	730,300 00
Autre passif comptant	66,900 00
Total	$24,019,600 00

Comparé avec la semaine dernière :

	Augmentation	Diminution
Legal Tenders		167,900
Prêts		220,900
Dépôts		409,400
Du aux banques et banquiers		80,800
Change	135,000	

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—La demande est bonne et le montant limité, et les taux sont fermes mais nominaux. Les cotes sur la rue sont beaucoup plus élevées.

Papier exceptionnel	7@8
do AA	8@—
Prêts sur garanties collatérales	—@8
Time do	8@—
Papier hypothécaire	—@—

Monnaies américaines et étrangères et Billets de Banques.

MONNAIE—

Souverains Victoria	$4 80@4 90
20-francs	$3 80@3 90
Doublons espagnols	$15 40@15 60
25-pesetas espagnols	$4 70
Or légar américain	97@97½c
Argent mutilé américain, par os	55@60
Dollars mexicains	Nominaux
Bois parvient	Nominaux
Pesos chiliens	$4 80@4 90
Argent anglais, par os	4.913 14
Billets de la Banque d'Angleterre	17,786 58
Billets de la Banque de France	$4 80@4 90
	18¾@19⅛

NEW-YORK—
Taux de l'argent offert 1
LONDRES—
Taux de la Banque d'Angleterre 2
Consols pour l'argent 98 13/16
Pour accompte 98⅞
PARIS—
Rente 96.95
ARGENT EN LINGOTS (PAR ONCE)—
Londres 30⅞d.

CHANGE.

REISCHMARKS—94 9/16	
LE FRANC 5 sont calme.	
Commercial (60 jours)	483¾@484¼
Traites de banques (60 jours)	486
Traites de banques (sur demande)	
Le CHANGE A VUE SUR NEW-YORK est calme.	
Traites de commerce 50c de prime.	
Traites de banques pour collection $1 00 de prime.	

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE ORLEANS.
Appel de 11 A. M.

50 actions Jefferson City Gas	90
$5,000 New Consols	93¾
$3,000 do	94
$1,200 Bons à primes	164⅜
1 action New la Jockey Club	155
Entre les appels de 11 A. M. et de 2 P. M.	
$1,000 Brevets sans mort.	91⅜
50 actions Jefferson City Gas	60
Après l'appel de 2 P. M.	
$26,000 New Consols	93
$1,000 do do	93⅛

ACTIONS ET BONS.
Dernières cotes de N. O. Stock Exchange.

Banques.	Valeur au pair	Offre	Demande
American National	100		
Bank of Commerce	100	15½	16
Canal & Banking Co	100		165
Citizens	100	102½	
N. O. Co-operative B'k'g Ass	25	19	21
Germania National	100	190	205
Germania Savings	100	275	325
Hibernia National	100		207
Louisiana National	100	160	
Metropolitan	100	160	
Mutual National	100		100
N. O. National	100		
People's	50	96	100
State National	100	120	128
Tennessee	100	94	98
Union National	100	110	
Whitney National	100	243	
Compagnies d'assurance contre.			
Crescent Ins.	100	60	75
Firemen's	50	10½	12
Germania Ins. Co.	100		92
Hibernia Ins.	100		90
Home Ins.	100		72
Lafayette	Nx. 50	75	
Merchants' Ins. Co.	100	76½	
Mechanics' and Traders'	100		96
New Orleans Ins. Ass.	20	16	19
Sun Mutual Ins.	100		30
Southern Ins. Co.	100		100
Teutonia	100	125	132½
Chemins de fer urbains.			
Carrollton	100	123	
Crescent City	100	90	96½
Canal and Claiborne	100	40	43
New Orleans City	100	117	
Orleans	50	23	24
St. Charles Street	50	74	
Privilege on Carrollton RR.			
Actions diverses.			
O. C. Slaughterhouse	50	39	45
Imp. Bonded Warehouse	100	40¼	
Jefferson City Gas Light Co	100	65	
Consumers' Ice Co	100		130
Metairie Cem'y Ass	100	120	130
M. L. & R. As	100		175
N. O. Gas Light Co	100	117	118
N. O. Waterworks Co. 1st mort	100	110¼	115
Louisiana Ice Man. Co. 1st mort	100		62½
Louisiana Ice Man. Co. 2d mort			
Louisiana Ice Man. Co. 3d mort			
La. Elect. Light Co. 1st mort			
La. Elect. Light Co. 2d mort			
Cherokee mort. Bonds			
Myton Land Company bonds		58	65
Edison Bonds			
Certificats et Warrants.			
State Warrants, ordinary, 1885		31	
State Warrants, ordinary, 1896		31	
Police certificates			
School certificates		8	
City scrip, old			
City scrip, new		40	
Jan. int. cert. on State consols		31	
Bonds et warrants de l'acte 93 de 1890		15	
Unpaid State coupons No 12		19	
Unpaid coup. prior to No 12		18	
State school warrants		13	
Preferred Mexican			

Bulletin Commercial.

COTON.

MARCHE DE LA NLLE-ORLEANS
SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes le 4 250 balles et 500 à arriver.
Le marché est stable.
Les cotons tachés sont de ⅛@⅛c. plus bas que les cotons.

	Aujourd'hui
Low Ordinary	5 15/16 nom
Ordinary	6 5/16 "
Good Ordinary	6 13/16 "
Low Middling	7 3/16 "
Middling	7 7/16 "
Good Middling	7⅝ "
Middling Fair	8¼ "
Fair	9⅝ "

MARCHE AUX GRAINS.
Cotes officielles de la Bourse pour les lots en gros :
Les provisions sont stables.
MESS PORK—$14 75@15 00.
VIANDES SALWES SECHES—

Epaules	7 @ 7⅛
Short rib sides	7⅛@ 7⅜
Long clear sides	7⅛@ 7⅜
Short clear sides	7½@ 7¾
BACON—	
Epaules	7⅞@ —
Short rib sides	8⅜@ 8½
Long clear sides	8⅜@ 8½
Short clear sides	8¾@ 8¾
GRAISSE—	
In tierces, refined	6½@ 6⅝
Prime steam	6¾@ 9
JAMBON—10 à 10½.	

Les cotes officielles à la Bourse sont pour le marché en gros ; les prix des détaillants sont de 25 à 50c. plus élevés pour le perc, et de ¼ à ½c. pour les autres articles provenant de porc.

EPICERIES.

Les prix suivants sont pour des petits lots :

CAFE RIO—	
Prime, la livre	20½
Good	20
Fair	20¾
Ordinary	18¾
Common	17¾
CAFE MEXICAIN—	
Prime, la livre	21
Good	20½
Fair	20¼
Low Fair	20
BEURRE—	
Western Creamery—Extra	27
Extra Firts	26
Firsts	25 @ —
Western Dairy—Extra	18 @19
Extra firsts	17 @ —
Firsts	— @ —
Jobbing un peu plus élevé	
FROMAGE—	
New York creams	13½
Twins, full cream	11¾
Young America's, full cream	13
Singles	11¾
Jobbing un peu plus élevé.	
SEL—	
De la Louisiane, City Coarse, la livre	75
City Fine	95
City Coarse	85
Rock Salt	85
Packet Salt, selon la grosseur	1.10 @ 5
GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.	
Graine de co